

Département du Pas-de-Calais

MAIRIE DE GRENAY

Arrondissement de Lens

Canton de Wingles

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du jeudi 12 février 2026

Nombre de conseillers en exercice : 26

Date de la convocation à la réunion : vendredi 6 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 12 février à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des mariages sous la présidence de Madame Christelle BUISSETTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la réglementation en vigueur.

Présents : (22) Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Jacky COEUGNIET, Madame Muriel KRAMARCZYK, Madame Nathalie LEROY, Monsieur Patrick MANIA, Madame Carole BOUCHEZ, Monsieur Bernard JOSIEN, Monsieur Gaston CHOQUENET, Monsieur Jean-Luc DELASSUS, Monsieur Jacques GRZES, , Madame Danielle DUPONT, Madame Nathalie FELIX, Madame Sandrine RANSON, Madame Magalie DEBARGE, Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Daniel DELENCLOS, Madame Mélanie TAHON, Monsieur Jimmy ROUFFELAERS, Monsieur Vincent TENTELIER, Monsieur David LEFEBVRE, Monsieur Antoine IBBA, et Madame Daisy DUVEAU

Excusés : (4) Madame Patricia SCHIRRU (a donné procuration à Monsieur Jacky COEUGNIET), Madame Cathie WASIKOWSKI (a donné procuration à Madame Nathalie LEROY), Madame Annie FOMBELLE (a donné procuration à Monsieur Jean-Luc DELASSUS), Monsieur Fabien DEVILLE (a donné procuration à Monsieur Vincent TENTELIER)

Absents : (0)

Madame Muriel KRAMARCZYK est élue comme secrétaire de séance.

2026-10 : Développement du dispositif de vidéoprotection sur la commune installation de nouveaux équipements - Demandes de subventions

Considérant les appels à projets relatifs respectivement à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et au Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance pour 2026,

Au regard des dégradations constatées sur le territoire communal et pour répondre aux inquiétudes des administrés, la ville de Grenay s'est engagée dans la mise en œuvre d'un dispositif de vidéoprotection sur des espaces limités.

Il s'agit de développer cette expérimentation sur la voie publique (entrées de ville) et sur les bâtiments scolaires (6 écoles).

La stratégie est de réaliser un maillage opérationnel des espaces publics pour prévenir tous risques de dégradations ou d'atteintes aux personnes et aux biens, et contribuer en cas de besoin aux enquêtes des services Police-Justice.

Le montant d'acquisition et des travaux d'installation est estimé à 89 950 € HT. Ce coût peut évoluer en fonction des résultats de la consultation à venir.

La ville souhaite définir la solution optimale techniquement et en phase avec ses capacités budgétaires pour la réalisation opérationnelle de ce projet.

Afin de mettre en place ce dispositif de vidéo-protection, la ville sollicite des subventions de l'État au titre de la DETR et du FIPD au plus au taux.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à 23 voix pour et 3 voix contre (Monsieur Vincent TENTELIER, Monsieur David LEFEBVRE, Monsieur Fabien DEVILLE)

- Valide le projet tel que repris ci-dessus,
- Décide de faire acte de candidature dans le cadre des appels à projets DETR et FIPD 2026 et de tout autre dispositif à venir,
- Autorise la Maire à solliciter le concours financier de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de tout autre partenaire, au taux le plus élevé.
- Mandate la Maire pour signer tout document à intervenir en application de la présente délibération.

Les crédits seront inscrits au budget 2026.

Pour extrait conforme au Registre

La Maire,

Christelle BUISSETTE
Maire de GRENAY
16 févr. 2026

La secrétaire de séance,
Muriel KRAMARCZYK

